Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité en bref

No 7
mai 2018

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité en bref

Responsable : Manon Perron
Caricature : Boris
Coordination :
Jean-François Coutu
Montage : Isabelle Cauchon
Correction des textes :
Michèle Delsemme
Pour abonnement :
receptionccmm@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021

À l'agenda

Mai

2
Assemblée générale

1-2-3
Exécutif syndical I

6
Grande marche pour l'avenir du CHU Sainte-Justine

7-8-9
Exécutif syndical II

9-10-11
Work related accidents and Diseases

11
Secrétariat

14
Comité de surveillance

15-16
Délégué-e syndical

17
Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

17-18
Trésorerie

25
SGS Logiciel de trésorerie

30-31
Information dans notre syndicat

Éditorial

Prendre le parti des travailleuses et travailleurs

Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM-CSN

La campagne électorale a pris son envol dès l'annonce du budget Leitão. Québec réinvestit en éducation et dans la santé et les services sociaux après avoir imposé à la population, aux travailleuses et travailleurs, un plan d'austérité qui a miné leur quotidien. On se pète les bretelles au sujet de la bonne performance de l'économie et de la création d'emploi qui en découle, alors qu'au plan syndical, il faut batailler fort pour améliorer nos conditions de travail. Il ne faudrait pas que l'élection à date fixe ait pour seul avantage de permettre aux politiciens de se mettre en mode marketing politique plus rapidement. Pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, il y aura une manifestation nationale le 28 avril, afin que les partis politiques entendent qu'ils doivent prendre parti pour nous.

Au chapitre de la négociation collective, les syndicats ont connu de bons règlements depuis le début de l'année. Il est certain que le contexte de rareté de la main-d'œuvre favorise le rapport de force syndical, mais c'est surtout la détermination des travailleuses et des travailleurs qui permet les avancées. Le règlement du STT de Transco pour les conductrices et les conducteurs d'autobus et celui du Regroupement Les Sages-femmes du Québec qui ont su obtenir des ententes dernièrement en font foi, mais le travail ne s'arrête pas là. Ces deux syndicats, même s'ils sont de milieux très différents, ont réussi à faire fléchir leur employeur respectif grâce à la mobilisation. Par ailleurs, tous deux doivent poursuivre la lutte pour obtenir la reconnaissance du gouvernement. À un moment où l'on voit poindre une pénurie de main-d'œuvre, les travailleuses et travailleurs non-syndiqués sauront en tirer des bénéfices, mais ceux-ci seront temporaires puisque ces personnes sont davantage vulnérables face aux hasards de l'économie capitaliste. À long terme, toutes et tous sont en droit d'obtenir des engagements tangibles des politiciens pour améliorer leurs conditions de travail.

Bonne raison pour se faire entendre le 1er mai prochain. Le défi est aussi de combattre le cynisme envers le politique avant l'arrivée de l'élection du 2 octobre prochain. De plus, l'action syndicale de notre organisation est portée par un projet politique qui s'incarne au quotidien et qui mérite d'être considéré à sa juste valeur par les candidates et candidats en élection. En matière de travail, nous revendiquons depuis longtemps une plus grande formation des travailleuses et travailleurs pour faire face aux défis de l'économie. Nous voyons les milieux de travail comme un lieu d'intégration sociale. D'ailleurs, c'est pour cette raison que nous nous indignons lorsqu'une multinationale, Walmart pour ne pas la nommer, décide de congédier des employé-es ayant des déficiences ou des incapacités intellectuelles. Aussi, c'est en visant l'intégration des personnes immigrantes sur le marché du travail et en combattant la discrimination des personnes racisées que nous améliorons les milieux de travail. Nous estimons fermement que tous les travailleurs et travailleuses doivent être traités sur un pied d'égalité. En ce sens, tout engagement au sujet de l'encadrement des agences de placement doit absolument se concrétiser pour mettre fin à la discrimination !

Cette année, lors de la manifestation nationale du 28 avril, soulignant la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, rappelons aux partis politiques que la campagne électorale doit se faire en prenant le parti des travailleuses et des travailleurs.

Le racisme n'est pas syndical !

Le monde syndical n'échappe pas au racisme, malheureusement. Il faut revoir nos pratiques afin d'y mettre un terme et bâtir une solidarité sans faille entre les travailleuses et les travailleurs. C'est dans cette perspective que le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) organisait une conférence intitulée Le racisme n'est pas syndical !, le 21 mars dernier, pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. La conférencière invitée était Alexandra Pierre, membre du conseil d'administration de la Ligue des droits et libertés.

Lors de sa conférence, madame Pierre a fait quelques rappels historiques, clarifié un certain nombre de notions et suggéré quelques pistes de solutions. D'abord, il faut se rappeler que le racisme implique des rapports de pouvoir inégalitaires et prend racine dans un système qui s'est construit au fil des siècles. Ainsi, la simple bonne volonté des individus et des organisations ne suffira pas à changer les choses en profondeur. C'est pour ça que l'on parle de racisme systémique. On y a aussi abordé la notion d'intersectionnalité des luttes, concept issu du mouvement féministe afro-américain. En effet, certaines personnes peuvent être victimes de discrimination sous divers angles et il faut tenir compte des effets cumulatifs que cela entraîne. À titre d'exemple, les féministes afro-américaines rappelaient que toutes les femmes ne sont pas blanches et que toutes les personnes noires ne sont pas que des hommes. Comme le soulignait madame Pierre, tenir compte de ces différentes sources de discrimination que vivent les femmes, les personnes en situation de handicap ou encore, les personnes LGBT « permet de rendre visibles les angles morts dans les luttes que l'on mène. »

> Saviez-vous qu'en 1917, les bagagistes noirs ont fondé leur propre syndicat, le *Order of Sleeping Car Porters* parce que les syndicats ferroviaires blancs refusaient de les admettre comme membres ? Aujourd'hui, de telles pratiques ne pourraient plus se produire, heureusement. Mais le mouvement syndical peut-il prétendre qu'il laisse toute la place qui leur revient aux personnes racisées ? Poser la question, c'est y répondre.

Au cours de la soirée, il a été mentionné que, si les milieux de travail sont de plus en plus diversifiés, il y a une quasi-absence de personnes racisées dans les équipes et les instances syndicales, voire dans les mouvements de gauche en général. Que faire pour prétendre que nous représentons réellement l'ensemble de nos membres ? Devons-nous instaurer des mesures contraignantes, des postes réservés ? Beaucoup de questions furent soulevées à ce sujet. D'ailleurs, force est de constater qu'il existe peu de recherches menées sur la présence des personnes racisées dans les milieux syndicaux. Toutefois, il a été souligné lors de la soirée, qu'« il ne suffit pas d'être autour de la table pour être entendu ». On doit créer des espaces de dialogue et aller au-delà des questions d'intégration, car si le racisme résulte de rapports de pouvoir inégalitaires, il faut aborder la question du partage du « pouvoir ». Faire œuvre d'éducation syndicale en matière de lutte au racisme, c'est savoir écouter et reconnaître l'apport des personnes racisées au mouvement syndical et démontrer une volonté politique réelle de changer les choses en posant des gestes concrets au quotidien. Lutter pour la justice sociale, ça passe aussi par la lutte au racisme !

Dominique Daigneault, présidente CCMM–CSN

Coup d'œil sur l'assemblée générale

En première question de privilège, Michel Picard de l'APPA, Gilbert Ducharme de l'ACDEM et Rémi Desrosiers du SNEE dressent un portrait de la situation à la CSDM. Après quoi l'assemblée générale adopte une proposition d'appui à l'Intersyndicale de la CSDM dans ses moyens de pression pour rétablir des conditions de travail satisfaisantes ainsi qu'une communication et des relations de travail harmonieuses et efficaces entre l'employeur et ses syndicats.

En seconde question privilège, Sophie Leclair du SPSIC, Évelyne Crépeau du STEPSQ et Simon Bouclin du SNEE invitent les délégué-es à la grande marche pour l'avenir du CHU Sainte-Justine, le 6 mai 2018 à 11 h, au 2030, Edouard-Montpetit, Montréal.

Ensuite, Jean Dalcé présente les principaux enjeux de la renégociation de l'ALÉNA. Il résume les demandes des Américains ainsi que les enjeux pour le Canada. Cette présentation introduit la position que le conseil central compte défendre dans le cadre des négociations qui ont cours. Un grand débat sur la question s'ensuit.

Bertrand Guibord conclut l'assemblée sur les actions prévues lors de la venue du G7.

Soirée de discussion sur l'avenir de l'enseignement supérieur
États généraux de l'enseignement supérieur

Le 28 mars, plusieurs dizaines de personnes se sont réunies au Centre St-Pierre à l'invitation du comité éducation du CCMM–CSN afin de discuter de l'avenir des cégeps et des universités québécoises. Provenant de syndicats de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), de la Fédération des professionnèles (FP-CSN), de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), ainsi que d'associations étudiantes et d'autres syndicats, les participantes et participants ont échangé en plénière et en atelier afin de dégager collectivement des pistes d'action et de solution, notamment sur les questions du financement des établissement, de la démocratie, et de la collégialité de la gestion des cégeps et des universités, ainsi que de la lutte à la précarité, autant chez les différentes catégories de personnel que chez les étudiantes et les étudiants.

La soirée a été organisée en préparation de la tenue du deuxième rendez-vous national des états généraux de l'enseignement supérieur, qui aura lieu du 3 au 5 mai à l'UQAM. Toutes les personnes intéressées par l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec sont invitées à y participer !

Pour plus d'information sur les ÉGES, visitez le site eges.quebec

Pour rester au courant des activités du comité éducation du CCMM–CSN, aimez notre page Facebook !

Bertrand Guibord, 2e vice-président du CCMM–CSN

L'assemblée générale de juin se tiendra exceptionnellement le lundi 4 juin 2018.

Les employé-es d'Héma-Québec se dotent d'un mandat de grève
Toujours pas d'offre

Les travailleurs et travailleuses d'Héma-Québec, à travers le Québec, sont répartis dans huit unités syndicales, affiliées à différentes organisations. À Montréal, trois syndicats CSN négocient présentement avec l'employeur, soit le Syndicat des techniciens(nes) de laboratoire d'Héma-Québec section des techniciens(nes) de laboratoire d'Héma-Québec, le Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Héma-Québec et, finalement, le Syndicat des assistants(es) techniques de laboratoire d'Héma-Québec.

Ces derniers sont sans contrat de travail depuis 2015. La négociation des clauses non pécuniaires est pratiquement terminée pour les trois syndicats qui représentent environ 350 personnes.

Cependant, les pourparlers entourant la question salariale demeurent dans une impasse depuis 2016. Les syndicats attendent toujours que le Conseil du trésor dote les vis-à-vis à la table de négociation de mandats clairs afin de débloquer les discussions. L'employeur tente d'instaurer une structure salariale unique pour tous les syndicats d'Héma-Québec, mais il n'a toujours pas carte blanche pour présenter son offre.

Noémi Desrochers, conseillère aux communications